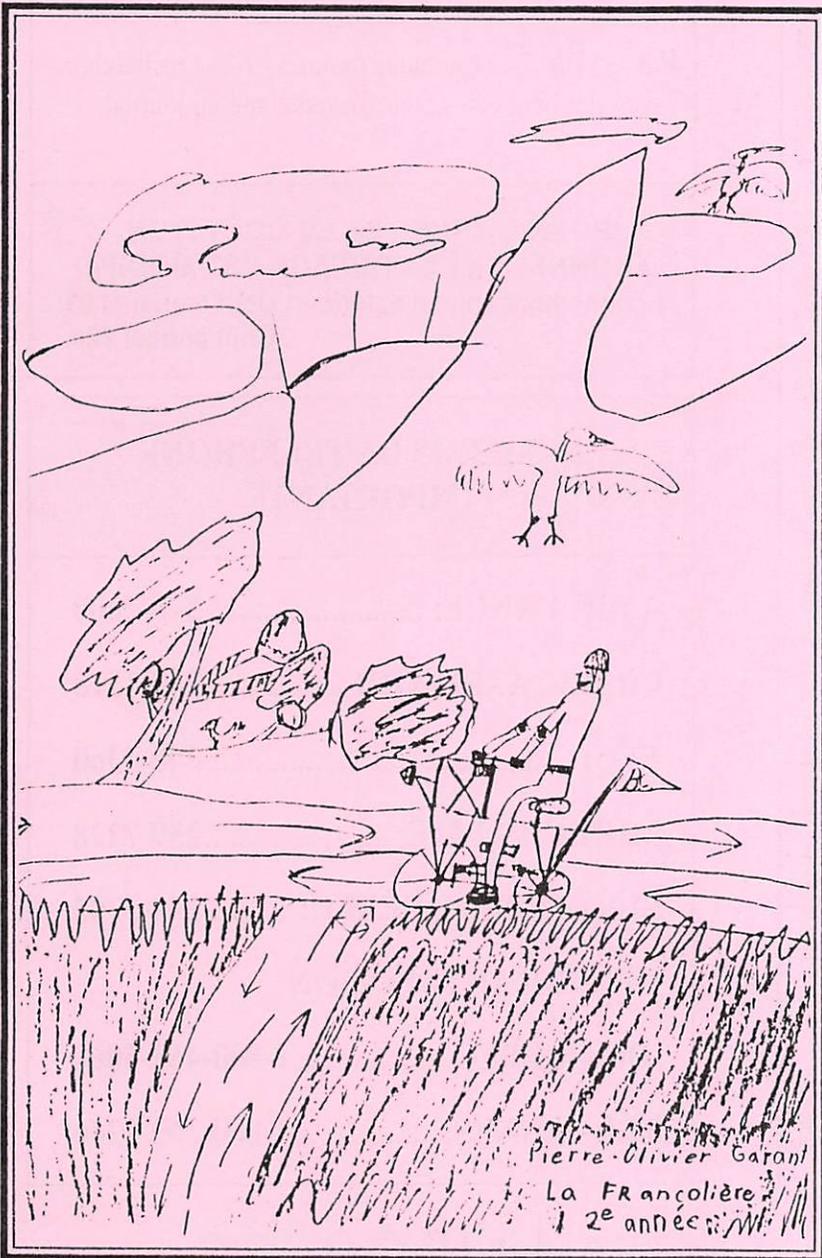


L'ECHO DE ST-FRANÇOIS

Journal communautaire de St-François Vol.2 No. 9



SOMMAIRE

Message de l'Écho	3
Entraide au Masculin	3
L'Écho du Patrimoine	4-5
Comment ça va?	7
Bibliothèque du Rocher	8
La Recette de l'Écho	11
Réflexion	12
Communiqué	14
L'Écho des loisirs et des sports	15
Page à colorier	16
Les Jeux de l'Écho	17
Calendrier des activités	18
L'Écho municipal	23-35
Les Petites Annonces	37



C..P. 321
 St-François de Montmagny - GOR 3AO
 Tél.: (418) 259-2569

Journal communautaire réalisé bénévolement.

Réjean Cloutier	Publicité	259-2569
Jocelyne Roy	Trésorière	259-2114
	Petites Annonces	259-2114
Mario Marcoux	Activités sportives	
Jocelyne Noël	et socio-culturelles	259-2454
	(communiqués)	
Rosaire Simard	Distribution	259-7888
Raynald Laflamme	Équipe de rédaction	259-2659
	Secrétariat	
Lorraine Lamonde	Équipe de montage	259-2433

Les lettres ou articles doivent être dûment signés par leur auteur. Le journal n'assume aucune responsabilité quant aux idées émises dans ses différentes composantes.

De plus, le journal se réserve le droit de rejeter toute lettre à caractère libelleux ou encore de l'abréger ou de la corriger avant publication.

CONTRIBUTION	COÛT MENSUEL	COÛT ANNUEL
Carte d'affaires	\$10.00	\$ 96.00
1/4 page	15.00	144.00
1/2 page	30.00	288.00
1 page	50.00	480.00
ABONNEMENT ANNUEL EXTÉRIEUR	3.00	24.00
ABONNEMENT GRATUIT À TOUS LES RÉSIDENTS DE ST-FRANÇOIS		
Petite Annonce	2.00	

Impression: Imprimerie St-Raphaël Enr.

Dépôt légal: Bibliothèque Nationale du Québec et du Canada

2 • Écho de St-François • juin 95

AVIS AUX ORGANISMES

VEUILLEZ PRENDRE NOTE

**QUE LA DATE DE REMISE
 POUR VOS ARTICLES,
 PUBLICITE ET ANNONCES
 EST MAINTENANT**

LE 13 DE CHAQUE MOIS

PS.: Vous avez quelques minutes? Nous recherchons des bénévoles pour l'assemblage du journal.

**POUR L'ANNÉE 95, LE COÛT D'UN
 ABONNEMENT EXTÉRIEUR EST MODIFIÉ
 Abonnement annuel extérieur: Coût mensuel \$3.
 Coût annuel \$24.**

**NUMÉROS DE TÉLÉPHONE
 IMPORTANTS**

AMBULANCE:248-2000

C.L.S.C. A.-RIVARD248-1518

FEU:248-3360

MUNICIPALITÉ:259-7228

SURETÉ DU QUÉBEC:248-3705

CENTRE ANTI-POISON

DU QUÉBEC1-800-463-5060

TEL-JEUNES:1-800-263-2266



MESSAGE DE L'ÉCHO

L'Écho à l'honneur!

Votre journal l'Écho a remporté le 1^{er} prix pour la meilleure conception graphique, format magazine non informatisée, lors du congrès de l'Association des médias écrits communautaires du Québec tenu les 21, 22 et 23 avril à Sainte-Adèle. Ce prix a été décerné à l'Écho pour son édition de janvier 1995 dont la première page était l'oeuvre conjointe de M. Mario Marcoux pour le dessin et d'Imprimerie St-Raphaël pour la maquette. Deux de nos gentilles bénévoles et membres du conseil d'administration, Mmes Lorraine Lamonde et Jocelyne Roy ont représenté le journal lors de ce congrès. Mme Roy reçoit ici le prix des mains de Mme Nicole Légaré de l'AMECQ.



ENTRAIDE AU MASCULIN CÔTE-SUD

Suis-je victime de violence?

Une hirondelle ne fait pas le printemps... mais représente un signe évident que le beau temps est à nos portes. Il y a des signes dans la nature qui ne peuvent tromper; il en est de même chez le comportement humain. Lorsqu'on sait "entendre" ces signes, on ne peut ignorer les messages qu'ils contiennent. Pour la victime de violence, un certain nombre de signes peuvent être décodés. Si certains signes, en provenance de l'agresseur, sont plus évidents, comme une colère incontrôlable qui débouchera, tôt ou tard, à des gestes posés de violence physique, d'autres signes demandent une plus grande écoute de la part de la victime. Ces derniers signes qui peuvent être verbaux ou relever d'une attitude fermée ou contrôlante traduisent souvent la mise en place d'une violence psychologique, qui pourra souvent conduire à une violence physique. Il est donc primordial que la victime de violence puisse, dès le début de leur manifestation, reconnaître ces signes afin de se positionner et de prendre les décisions adéquates face à sa situation. Il en va de sa sécurité.

Même si son conjoint accepte de suivre une thérapie, la victime doit demeurer vigilante pour savoir si il a vraiment changé ou si elle est encore victime de violence. Voici un questionnement qui pourrait l'aider en cas de doute:

- A-t-il cessé d'être violent ou menaçant envers moi ou envers les autres?
- Est-il capable de se fâcher sans devenir verbalement et physiquement violent?
- Suis-je capable de lui exprimer ma colère sans qu'il m'attaque?
- Est-il capable de m'écouter et de respecter ce que je dis, même s'il n'est pas d'accord avec moi?
- M'arrive-t-il souvent de me sentir méprisée et dévalorisée?
- Est-il capable de négocier avec moi sans essayer de m'accuser ou de me contrôler?
- Respecte-t-il mon droit de dire non?
- Est-il capable généralement d'exprimer ses sentiments?
- Est-il capable d'exprimer des sentiments autres que la colère ou la haine?
- Me rend-t-il encore responsable de sa colère et de ses frustrations?
- Respecte-t-il mon droit d'être différente, de prendre mes propres décisions?
- Suis-je respectée et écoutée quand je veux prendre la parole?
- Puis-je sortir, aller à l'école, aller travailler sans avoir à obtenir de consentement?

Raynald Laflamme pour Entraide au Masculin Côte-Sud

L'ENSEIGNEMENT À SAINT-FRANÇOIS DE 1763 À 1995

La série qui commence par ce texte portera sur l'enseignement primaire, son organisation à Saint-François, ses résultats, les difficultés rencontrées au fur et à mesure de son évolution. Nous ferons, aussi, une comparaison avec les paroisses environnantes surtout au tout début, de 1846 à 1858.

À Saint-François les familles jouissaient d'un statut spécial: les filles pouvaient fréquenter l'école fondée en 1763 par les religieuses de la Congrégation Notre-Dame à l'instigation du curé Pierre-Laurent BÉDARD, premier curé de St-François.

L'abbé Charles TRUDELLE, futur curé de St-François (de 1864 à 1876) déclare " Ce serait ici le temps de parler de tout le bien qu'a fait ce couvent dans la paroisse. Pendant longtemps (78 ans) le couvent de St-François fut la maison de toute la Côte-du-Sud. Dans un temps où il n'y avait pas d'écoles, seulement des maîtres ambulants, on comprend de quelle utilité était une telle maison. Le nombre des pensionnaires s'est élevé à 80 et au delà. Cependant, deux religieuses suffisaient pour l'intérieur et pour l'extérieur. Mais en ce bon vieux temps tout se réduisait à peu de choses: les lectures, les prières, le catéchisme pour toutes, l'arithmétique, quelques notions d'histoire et de géographie pour quelques élèves d'élite. Voilà pour l'instruction. Puis on apprenait à coudre, à tricoter. Combien de bonnes mères et de bonnes grand'mères ont été formées dans ce vieux couvent."

Mais, après 1840, la situation sociale a évolué; la rébellion de 1837-38 avait miné sourdement les assises de l'Église catholique. Les dirigeants du soulèvement étaient en bonne partie en révolte avec l'Église et ceux qui les avaient suivis étaient aussi enclins à adopter leurs idées. Le curé de paroisse n'était plus le chef indiscuté de la paroisse: des idées s'étaient implantées dans l'esprit d'un certain nombre de fidèles. Par ailleurs la moisson de vocations sacerdotales

augmentait constamment et les jeunes prêtres nouvellement ordonnés n'étaient pas tous nommés à une cure. À St-François, après la série de jeunes prêtres en poste à la cure de 1810 à 1826, les curés avaient été remplacés par des titulaires de plusieurs années d'expérience. Ce qui fait que, après les trois lois votées par le gouvernement d'Union pour favoriser l'éducation, les paroissiens et le curé devaient tenir compte de la situation sociale changeante.

La dernière loi portant sur l'organisation scolaire a été nommée loi des syndics. Elle fut votée en 1829 et réservait un rôle spécifique à l'officier de milice. "Le plus ancien principal officier de milice de chaque paroisse convoquera, chaque année une assemblée qu'il présidera, des propriétaires pour l'élection des syndics chargés de l'exécution de cette loi."

François-Xavier Paré, était à St-François, major des milices et était donc, de par cette loi responsable de son établissement dans la paroisse. Paré donna un terrain (lot 47 du cadastre actuel.) Les paroissiens l'épaulèrent et fournirent la main-d'oeuvre et les matériaux pour l'érection de la première école à St-François. St-François, avec cette école prenait probablement la tête du peloton après St-Thomas de la Pointe à Lacaille qui avait, depuis 1808, une école fondée sous l'empire de la loi de 1801. L'école de 1829 fit son petit bonhomme de chemin avec des intervalles où la Fabrique ne pouvait trouver l'argent nécessaire pour engager un enseignant. Elle devait être mutée en l'école no.1, lorsque en 1846, une nouvelle loi fut votée ayant pour orientation une structuration plus fine de l'organisation scolaire. Cette loi prévoyait l'élection de commissaires d'écoles et la formation d'arrondissements d'écoles.

Avec l'école no.1, s'installa dans l'esprit des gens de St-François une notion de relativité; le curé de la paroisse ne pouvait dorénavant chapeauter et diriger tout ce qui se passait dans la paroisse. En particulier les commissaires d'école élus suivant la loi, firent suite à la page 5

L'ÉCHO DU PATRIMOINE

suite de la page 4

comprendre rapidement aux curés de la paroisse que c'était aux commissaires que la loi réservait l'autorité et la gestion des écoles. Ce qui, avec quelques curés, au début, créa des frottements.

La structure légale de la commission scolaire supporta avec succès les assauts des opposants à la loi de 1846 qui prévoyait que les propriétaires auraient à payer une taxe scolaire devenant égales à la contribution gouvernementale.

Cette opposition prit une grande ampleur dans la Beauce, Portneuf et Lotbinière et les historiens lui donnèrent de nom de guerre des éteignoirs. À St-François on ne note aucune opposition générale organisée et violente à la taxation.

Avec 1846 on peut dire que le système scolaire était établi. Il fit son chemin jusqu'à la loi de 1972.

En 1824, les lois de 1801 et de 1824 avaient favorisé l'établissement d'écoles à St-Gervais, St-Michel, St-Vallier et St-Pierre. Par ailleurs, en 1846, il y avait dans St-François quatre écoles qui accueillait 105 écoliers. En 1847, ces quatre écoles recevaient 101 écoliers, alors qu'en 1850 il y avait huit écoles à St-François avec 215 écoliers. Ces chiffres nous indiquent que l'organisation scolaire, toute fruste qu'elle devait être, atteignait un bon nombre d'écoliers. De fait le journal La Minerve, en 1836 indique qu'il y a 1665 écoles élémentaires et que le gouvernement "dans sa fureur et sa folie" a chassé 40, 000 étudiants de ses écoles.

Il est difficile de réaliser une évaluation du système scolaire et du nombre d'écoliers qui le fréquentaient en 1846 mais on peut sans hésitation dire que St-François faisait partie d'un peloton de tête.

Nous verrons en détail dans les livraisons futures comment, dans chaque coin de la paroisse une école fut établie et comment l'enseignement y fut organisé.

Louis-Philippe Bonneau

EXCAVATION TERRASSEMENT

CHOIX VARIÉ
DE MATÉRIEL
NATUREL,
TAMISÉ
CONCASSÉ EN:
•TERRE NOIRE
•SABLE ET
GRAVIER
•PIERRE

•INSTALLATION
DE FOSSES
SEPTIQUES ET
CHAMPS
D'ÉPURATION
•DRAINAGE
•NIVELAGE
•DÉNEIGEMENT

ESTIMATION GRATUITE
PLUS DE 10 ANS D'EXPÉRIENCE
À VOTRE SERVICE
INFORMEZ-VOUS

MARTIN, RÉMI, DANIEL

*Terrassements
Joncas & Frères inc.*

ENTREPRENEUR, EXCAVATION, TERRASSEMENT

241, Rte Normandie, Montmagny

248-2585 Fax: 248-8387

358, CHEMIN ST-FRANÇOIS
MONTMAGNY, QUÉBEC GOR 3A0

Entretien Ménager D. Paquet

LAVAGE DE TAPIS, MEUBLES, MURS
ET STORES, DÉCAPAGE, CIRAGE, ETC.

ESTIMATION GRATUITE
RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL

TÉL: (418) 259-2559

J.P. BOLDOC INC.

ASSURANCE GÉNÉRALE

St-François, Montmagny

Lucie Bolduc
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2516

Simon Savoie
C. d'A.Ass.
Rés.: 259-2296

Bur.: 259-7781

Atelier de Menuiserie Albert Proulx Enr.

FABRICATION et RÉPARATION
de MEUBLES

FABRICATION:
Armoires, escaliers, meubles de tous genres
chassis et portes antiques



84, Ch. Les Prairies,
St-François, Cté Mont., QC G0R3A0

Tél.: 259-7454

MARTIN SIMARD TRANSPORT INC.

- TRANSPORT GÉNÉRAL
- TRANSPORT GRAVIER & SABLE

275 ouest, Boul. St-François
Saint-François, Cté Montmagny Qué. G0R 3A0
Tél.: (418) 259-7789

Ligne directe (418) (819) (514): 1-800-463-8744



MARCHÉ MORIGEAU ENR.

André Blais & France Marois
Propriétaires

ÉPICIER LICENCIÉ
Cassette Vidéo, Bureau Poste

64, Morigeau
St-François, Qué.
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7741

USINAGE JOLIVET

Henri Jolivet, président

- Remontage de shaft à la soudure
- Tournage intérieur et extérieur
- Filetage au tour conique ou cylindrique
- Sabot d'enfoncement et bague pour pusetiers
- Portées de bearing
- Fraisage général
- Fabrication d'étagère
- Chemin de clé
- Coupe au gaz
- Soudure d'acier
- Soudure de fonte
- Perçage de trous de 1/16 à 2 pouces

474, Montée Les Prairies
St-François de Montmagny (Québec)
G0R 3A0

Usine: 259-7001
Fax: 259-2801



St-François, (B.P. Morigeau)
Montmagny, Québec
G0R 2G0

Tél.: (418) 259-7710
Fax: (418) 259-7725



TÉL.: 248-2554
RÉS.: 259-2526

MARTIN PARÉ ENR.

ATELIER DE SOUDURE GÉNÉRALE
ARC ÉLECTRIQUE - GAZ - ALUMINIUM
VENTE DE MÉTAL - SOUDURE MOBILE

389 A, BL. TACHÉ, MONTMAGNY G5V 1E3

CABANONS & PAVILLONS THÉ - BEL

Fernand Bélanger
260, St-François

Tél.: (418) 259-7347

- Fabrication de cabanons de grandeurs assorties
- Fabrication de balançoires sur rouleau et sur billes

ÉGALEMENT

- Table de parterre, chaises de parterre, clôtures, boîtes à fleurs, fontaines décoratives
- Réparation meubles de parterre
- Chaises sur billes
- Etc...

COMMENT ÇA VA?

par Jean-François Noël

L'impact du marketing sur les consommateurs.

Enfin, la température clémente est de retour. On associe souvent le beau temps à un plus grand nombre de sorties à l'extérieur, à quelques repas ou simplement quelques consommations sur la terrasse, etc. Eh oui! Nous avons tous des comportements dits de masse ou collectifs qui font en sorte qu'il est souvent possible de faire certaines précisions sur nos faits et gestes. C'est d'ailleurs sur cette base que des gens travaillent ardemment à manipuler votre cerveau!

En effet, des spécialistes du comportement humain trouvent souvent un emploi auprès de grandes boîtes où l'on se spécialise dans la publicité, le marketing. Pourquoi? Pour mieux en arriver à influencer la façon dont vous consommez des biens à chaque jour. Et ça marche! Et pourquoi pas?

Prenons quelques exemples, seulement pour mieux saisir la portée des effets du marketing. Débutons par l'épicerie! Lorsque vous allez faire votre marché, avez-vous déjà remarqué que les produits destinés aux enfants se retrouvent généralement à la hauteur de leurs yeux, pour qu'eux puissent les voir et vous inciter à les acheter? D'autres études ont démontré que beaucoup de familles avaient de la difficulté à faire leur marché. Ils achètent des choses parfois inutiles et se rendent compte, une fois à la maison, que les choses essentiels étaient restées à l'épicerie. Qu'a-t-on fait alors? Remarquez la prochaine fois que vous vous y rendez, les produits essentiels à la consommation et souvent les plus chers, sont placés en entrant (viandes, produits laitiers, pain, etc.) et tout autour de l'épicerie, tandis que les produits dont on peut souvent se passer sont placés dans les rangées centrales. De cette façon, on s'assure que vous ne les oublierez pas!

Cet impact du marketing se fait à tous les niveaux. Notre cerveau capte souvent des informations dont consciemment, nous ne nous doutons même pas. Prenons l'exemple d'un commerçant de Montréal, qui décida d'installer un ventilateur donnant sur la rue, pour ainsi propager l'odeur du bon café aux nombreux passants. Résultat: un accroissement énorme de ses

ventes et ce, en très peu de temps.

Seulement au niveau des médias électroniques, c'est-à-dire radio et télévision, la publicité y est omniprésente. Ces gens jouent sur une autre dimension du cerveau. Contrairement à notre commerçant de café, qui lui compte sur un effet dit «coup de poing» (*on sent le café et on entre presque immédiatement*) la radio et la télé vise l'encodage de l'information au niveau du cerveau par un moyen vieux comme le monde: la répétition. Et ce, même si un message énerve l'ensemble de la population, l'importance c'est qu'on s'en rappelle! Prenons l'exemple d'une publicité qui n'est plus depuis quelques temps: " *Salut, j'mappelle Raymond, mon numéro de téléphone ressemble à celui des petites annonces, etc.*" Qui n'a pas entendu ce message, voire même «écoeuré» de l'entendre? Pourtant, je suis persuadé que la plupart d'entre-vous, savez maintenant que 688-1950 est le numéro des petites annonces d'un journal bien connu et que vous devez encore chercher le numéro d'un de vos meilleurs amis encore après tant d'années! Voilà le but de la publicité, en plein dans le mille. On a su encoder dans votre cerveau un numéro de téléphone dont vous ne vous servirez peut-être jamais!

Comme phénomène, c'est gros et c'est incroyablement efficace. Lorsque vous vous rendez dans un restaurant où l'on sert du «fast-food», oui oui, c'est ça comme chez Mc D..., où les campagnes publicitaires sont souvent à couper le souffle, remarquer seulement les bancs, sont-ils bien moelleux? En plastique bien dur où l'intimité est inexistante et où la plupart du temps, c'est relativement bruyant! Pourquoi? Parce que le but c'est que vous mangiez rapidement et que vous laissiez votre place aux autres! On ne sert pas de vin, ni d'entrée, ni de digestif, alors " Bonjour et à la prochaine!".

Enfin, prenez bien soin de remarquer l'effet de la publicité chez vous et vous n'en reviendrez tout simplement pas! C'est une question de cerveau et si vous, vous n'y pensez pas, certains le font et ce, plusieurs fois par jour!

Tasses-toi mon oncle...".

RETARD RETARD RETARD RETARD RETARD RETARD RETARD

Ouverture retardée **Ouverture retardée**
Inauguration remise **Inauguration remise**

OUVERTURE

Pour le moment nous ne pouvons même pas vous donner une date d'ouverture sans risquer d'avoir encore à la déplacer plus loin dans le temps! Dès qu'une date sera définitivement arrêtée, une **CIRCULAIRE** vous en avisera et vous fera part de toutes les informations utiles pour profiter au maximum des services offerts par le biais des bénévoles de votre nouvelle Bibliothèque.

INAUGURATION

L'inauguration officielle ainsi que la fête populaire sont envisagées pour les débuts de l'automne, au moment de la reprise des activités. La date de l'**INAUGURATION ET DE LA FÊTE POPULAIRE** vous sera communiquée par la voie de l'ÉCHO DE ST-FRANÇOIS.
C'est à surveiller!

CONCOURS BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER

Le concours relatif au nom "DU ROCHER" se continue jusqu'au mercredi 28 juin, 15h30 inclusivement. De plus, ceux et celles qui souhaitent y prendre part et qui n'ont pas de coupon de participation, vous pouvez vous présenter à la bibliothèque, aux heures suivantes:

lundi, 18h30 à 20h30
mercredi, 13h30 à 15h30
dimanche, 10h30 à 12h00

Ces heures sont celles pendant lesquelles votre bibliothèque sera ouverte. Mais, pour le moment et

jusqu'à l'ouverture, une personne sera disponible **uniquement** pour vous remettre un coupon de participation. C'est elle aussi qui déposera les réponses dans la boîte à cette fin à la BIBLIOTHÈQUE DU ROCHER aux heures énoncées à gauche. Un seul coupon de participation par personne sera accepté et nous vous prions de bien indiquer votre numéro de téléphone sur votre coupon, condition indispensable.

À vous de jouer!!!

Pour le Comité de bénévoles,
Renée Legault.

ALCOOLIKES ANONYMES **Hommes & Femmes**

Si l'alcool ne vous procure plus de plaisir, venez aux réunions des Alcooliques Anonymes, tous les mercredis soir à 20 h00, au Couvent St-François. *Informations: 259-7040*

En lançant le livre du 100^e

Garant souligne fièrement son centenaire

PAR RAYNALD LAFLAMME

Pour souligner dignement et avec beaucoup de fierté son 100^e anniversaire d'existence, la compagnie Garant lançait, le 4 mai dernier à Saint-François, un livre commémoratif relatant la petite histoire d'une grande famille de bâtisseurs.

Ce livre riche en anecdotes retrace sur quatre générations l'évolution d'une entreprise familiale qui a été au coeur de l'activité industrielle de Saint-François et le gagne-pain de nombreuses familles d'ici. Il s'agit d'un cadeau d'une grande richesse de coeur que les dirigeants actuels ont voulu offrir aux gens qui se sont donnés et qui se donnent encore pour Garant.

Le livre est d'un vif intérêt. Il ne s'agit pas d'un colligé historique dénué de sentiments. Non! «Il a été écrit avec le coeur», comme l'a mentionné avec justesse, Louis-Marie Garant, président actuel issu de la quatrième génération.

Le lecteur y trouvera les débuts modestes de Téléspore Garant dans sa forge «grande comme un mouchoir de poche»

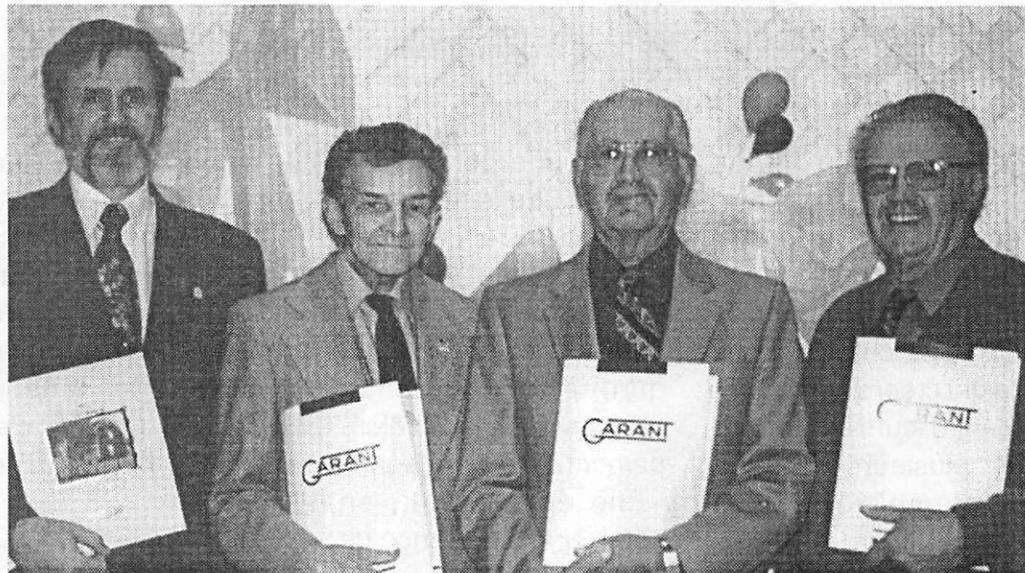


Photo: Sylvain Fournier, journal L'Oie Blanche

Garant, c'est une famille de bâtisseurs dont ici trois dignes représentants: Louis-Marie Garant, président actuel de la 4^e génération, Daniel Garant, 50 ans de service et Jean-Marie Garant, 42 ans de service. C'est aussi des employés qui ont donné le meilleur de leur vie pour l'entreprise à l'exemple de François Théberge, 2^e sur la gauche, qui compte 50 ans de service.

construite en 1895, son exil en Nouvelle-Angleterre pour du travail dans une filature de coton (1906) et son retour à Saint-François en 1914 en raison du déclenchement de la Première Guerre. En parallèle, le lecteur suivra ce grand gaillard d'Alphonse et son talent de *patenteux* qui l'amènera à innover de nouvelles techniques de fabrication de rais de roues de charrette. Les années s'enfilant, le lecteur fera connaissance avec les enfants d'Alphonse qui ont bâti la compagnie: Oscar «le vendeur né», Daniel «productif et organisé»,

Marcel (habile de ses mains», Irénée «un talent rare pour les choses manuelles» et Jean-Marie «bon dans les chiffres». Puis, le lecteur sera projeté dans les années 50, l'époque du grand virage où A. Garant & fils ltée commencera la fabrication d'un produit complet. C'est l'époque de «Garant les pelles».

Avec les années 70, une nouvelle ère s'ouvre pour les cinq frères: «les produits estampés Garant étaient maintenant vendus à la grandeur du Canada». Garant connaît alors une forte croissance. Les années 80, nous amène

la quatrième génération: «Ainsi, le 3 janvier 1986, la compagnie fut vendue à trois garçons de la quatrième génération: Louis-Marie Garant, fils de Marcel (...), Guy Garant, fils de Jean-Marie, (...), et Alain Garant, fils d'Irénée, (...). Avec ses quatre générations, Garant inc. allait devenir championne de l'entreprise familiale.» Avec elle se met en place une nouvelle gestion qui fait appel «aux supports et aux conseils d'hommes d'affaires réputés» formant le nouveau conseil d'administration.

suite à la page 10

Mais depuis quelques années, en raison d'une compétition très forte, les ventes de Garant stagnaient. «Il fallait apporter des mesures correctrices pour redresser la situation», explique Louis-Marie Garant, alors président de la compagnie. Ces changements allaient créer une rupture. «Malgré leurs compétences, plusieurs fils de la quatrième génération durent quitter la compagnie».

Le virage était amorcé. Il aura fallu encore

l'accentuer. «En janvier 1991, Garant inc. était vendue à la multinationale anglaise Hanson PLC, déjà propriétaire de Ames, une compagnie américaine similaire à Garant». Ce coup de barre qui ne laissa à l'administration qu'un seul Garant de la quatrième génération allait assurer le développement de la compagnie. «Elle enregistrait, en 1994, une croissance de 40% et aujourd'hui, elle est solidement implantée sur le marché canadien,

a une présence importante sur le marché américain, et commence à s'introduire en Finlande, au Japon et en France.»

L'auteur, Sylvie Ruel, qui a rédigé le livre sous la direction de Micheline Chamberland, raconte: «Les Garant étaient des gens qui avaient du flair, qui avait le sens de la famille. Garant, c'est un peu l'histoire du Québec.».

Le livre du 100^e, rédigé dans les deux langues, a été publié à 2000 exemplaires. Il a été distribué

le soir du lancement à tous les employés, anciens et actuels, de même qu'aux anciens dirigeants présents, MM. Daniel et Jean-Marie Garant. Le livre devrait être disponible pour lecture à la bibliothèque municipale, de même que dans d'autres bibliothèques de la région.

Les célébrations du 100^e se poursuivront le samedi 17 juin alors que les employés, les dirigeants et des représentants de Ames participeront à une soirée gala.



*En 1995,
GARANT célèbre ses 100 ans d'existence
avec la fierté de ses réalisations
antérieures et le désir de poursuivre
sa croissance, tout en maintenant ses
normes élevées de qualité et en
poursuivant ses investissements pour le
développement de l'économie régionale.*



LES PEINTURES PRATT & LAMBERT

Les finis architecturales de classe... depuis 1849

**Choix
prix
qualité**

à partir de 4,95\$ u.c.

Première

à partir de 4,95\$ u.c.

CERAMIQUE

à partir de 2,99\$ m.c.

Service

DEC-K-ING

Recouvrement vinyle
imperméabilisé pour
patios et balcons

STOP

TAPIS MONTMAGNY

391, boul. Taché Est, Montmagny 248-7840

En face de l'école St-Pie-X

LA RECETTE

de L'Écho

PETITS PAINS FARCIS

- 3 douzaines de pains à salade
- 1 livre de boeuf haché
- 1 oignon moyen haché
- 2 c. à soupe de ketchup
- 1/2 c. à soupe de moutarde préparée
- 1 boîte de soupe poulet gumbo
- sel et poivre

Faire dorer le beurre, faire revenir l'oignon et mettre dans un grand bol. Ensuite faire revenir le boeuf haché et mettre dans le bol avec l'oignon. Y ajouter tous les autres ingrédients et bien mélanger.

Vider les petits pains et remplir du mélange et congeler.

Réchauffer à 325°F ou 350°F

Solutions des jeux de l'Écho

- | | |
|-----------------------|-----------|
| Mini-détente: chalet | 1. Promis |
| | 2. Ménage |
| Chaussure à ton pied: | 3. Courbe |
| A. Arabes | 4. Louche |
| B. Soldats romains | 5. Déchet |
| C. Indiens | 6. Moteur |
| D. Pêcheurs | |



MOULÉES - QUINCAILLERIE - MATÉRIAUX

34, CHEMIN ST-FRANÇOIS OUEST
ST-FRANÇOIS, CTÉ MONTMAGNY
(QUÉBEC) GOR 3A0
Tél.: (418) 259-7715
Fax: (418) 259-7717



23, PRINCIPALE EST
BERTHIER-SUR-MER
(QUÉBEC) GOR 1E0
Tél.: (418) 259-7718
Fax: (418) 259-7719

25, OLIVIER MOREL
LA DURANTAYE
(QUÉBEC) GOR 1W0
Tél.: (418) 884-2802
Fax: (418) 884-2803

UN PRÉCIEUX HÉRITAGE

Au coeur du village, un lieu porte un titre prestigieux, celui de Site historique classé. Il s'agit de l'ensemble comprenant l'église et la place qui l'entoure, le charnier, le presbytère actuel, le couvent, le rocher qui les sépare, l'ancien presbytère (pavillon Pierre-Laurent Bédard), le mur de soutènement à l'ouest de ce dernier et le calvaire. Ce statut juridique a été conféré en avril 1988 en vertu de la Loi sur les biens culturels. Il assure la sauvegarde et la mise en valeur de ce site institutionnel de haute valeur.

En annonçant le classement, la ministre de l'époque, Madame Lise Bacon, s'adressait au maire en ces termes: "Ce site renferme des édifices d'une grande richesse historique et architecturale et présente une cohérence remarquable qui tire profit des composantes naturelles. Il évoque aussi les principaux événements qui ont marqué le développement de l'une des plus vieilles paroisses de la Côte-du-Sud. Le Québec affirme, par le classement, son intention de vous seconder dans la conservation et la mise en valeur de ce bien. Il appert, par ailleurs, que les abords de cet ensemble ont également une valeur historique, architecturale et pittoresque et contribuent à mettre en valeur le site historique. Je vous invite donc à profiter de l'aide technique de mes représentants pour développer des mesures de conservation de cet environnement."

Cette aide technique à laquelle fait allusion la ministre peut aussi être complétée par une aide financière. Ces avantages comportent cependant des obligations qui sont précisées dans la Loi. " Pour que l'intégrité des lieux soit préservée, tous les travaux exécutés sur un site historique classé, y compris le lotissement, l'aménagement des espaces publics ou privés, l'affichage, l'installation de mobilier urbain et la coupe ou la plantation des arbres, doivent être autorisés par le ministère des Affaires culturelles, sauf s'il s'agit de travaux qui touchent uniquement l'intérieur des bâtiments et qui n'ont aucun effet sur leur aspect extérieur. Ces obligations ont pour but de préserver les

caractéristiques qui font l'intérêt du bien." (1)

"Connaître ses origines, c'est un préalable nécessaire pour se situer dans le présent et progresser vers le futur. On sait mieux où aller quand on sait d'où l'on vient." (1) À cet égard, notre site historique est comme un livre ouvert dans lequel on peut circuler pour y lire votre histoire et écrire notre présent. Quant à notre futur, à chacun d'imaginer quel sera dans 100 ans le patrimoine du XXe que la collectivité de Saint-François voudra conserver fièrement comme symbole de notre passage.

Daniel Morin

(1) Ministère des Affaires culturelles, La Loi sur les biens culturels et son application, Bibliothèque nationale du Québec, 1992

BOULANGER DOLAN DENAULT

Notaires et conseillers juridiques

70, rue de l'Anse
Montmagny (Québec)
G5V 1G8

Téléphone: (418) 248-1414
Télécopieur: (418) 248-8944

534, Boul. St-François ouest
St-François (Québec)
GOR 3A0

Téléphone: (418) 259-7317
Heures d'ouverture: lundi à 19 h 00

- Droit agricole
- Droit des compagnies
- Financement d'entreprises
- Droit immobilier
- Droit familial

SERVICES SPÉCIALISÉS:
Service Corporatif PME
Médiation familiale

Conférence

à St-François
MARDI LE 27 JUIN 95
À 18h45

Samedi le premier avril 95, il y avait toute une page dans le journal "Le Soleil", intitulée " DOSSIERS: ALCOOL, DROGUE, BIEN, MAL...l'école qui remet les parents sur leurs rails."

Voici des extraits de cette conférence:

M. Gervais Dompierre se décrit comme père d'abord de 3 enfants. Médecin avec un baccalauréat en psychologie afin d'être plus performant., son jeune âge ne l'empêche pas d'avoir vu beaucoup neiger au département de santé publique de l'Hôpital de L'Enfant-Jésus.

"Les parents sont en panne d'autorité, il faut leur redonner le contrôle qu'ils pensent avoir perdu".

Il y a trois ans que le Dr Dompierre prononce des conférences à gauche et à droite sur la toxicomanie des jeunes et surtout sur ses causes, auprès des parents notamment.

Reprendre l'éducation de nos jeunes en main, reprendre notre sens moral à juger du bien et du mal. Être un bon père est sans doute la chose la plus difficile pour un homme. Jouer à la balle, acheter une voiture, c'est facile; être un bon père par contre, c'est très difficile.

Le Dr Dompierre fait de la rééducation parentale, parce que estime-t-il, tout commence et tout repasse par la famille.

Les parents doivent identifier aux enfants leur propre position sur l'alcool et la drogue, même aux risques d'affrontements. Devant les limites exprimées par sa mère ou son père, l'enfant jouera souvent au révolté. Mais il aura du respect pour ses parents car il aura une référence. À quoi l'avenir donnera-t-il raison entre la permissivité totale ou les interdictions fermes? Le Dr Dompierre choisit la deuxième réponse, car l'autorité

ne peut sûrement pas comporter plus de risques que le laisser-aller.

Dialogue, compréhension, ouverture, voire complicité, soit! convient le spécialiste " Mais il ne faut jamais s'enlever son rôle de parent, pour garder seulement celui d'ami."

C'est une invitation à tous les parents qui ont des enfants. Moi, je dirais que le Dr Dompierre donne "l'heure juste" à tous les parents.

On vous attend gens de St-François.

Bien à vous,
Mario Marcoux

PARENTS LA DROGUE C'EST COOL...À MORT!

Le drogue, on pense que ça n'existe que dans les grandes villes, voire dans les milieux défavorisés ou auprès des gens à problèmes, etc. Détrompez-vous, car dans notre polyvalente de secondaire I, votre jeune a l'occasion de faire cet expérience et en moyenne 3 élèves sur 5 ont au moins une expérience et certains consomment la drogue les fins de semaine en se privant de dîner ou autres moyens pour en avoir. Trop souvent, on pense que ça n'arrive qu'aux voisins.

Plusieurs parents me faisaient part cet hiver de leurs inquiétudes à ce sujet et n'avaient aucune idée à quoi ça ressemble de la drogue, voire effets et dépendance, etc...

Parents vous aurez réponses à vos questions et vous pourrez voir et entendre tout ce que vous voudrez savoir sur ce sujet.

MERCREDI LE 7 JUIN

un agent de la SURETÉ DU QUÉBEC viendra faire une démonstration sur les différentes drogues, UN SPÉCIALISTE avec plusieurs années d'expérience.

Parents, c'est pour vous!

(PENSEZ À VOS QUESTIONS)

Bien à vous, Mario Marcoux

COMMUNIQUÉ

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-FRANÇOIS DE MONTMAGNY UNE ENTREPRISE PERFORMANTE

Les membres dirigeants, la direction et le personnel de la Caisse Populaire de St-François de Montmagny sont fiers de souligner la performance de leur institution financière.

Lors de l'assemblée générale annuelle de la Caisse, le président, Monsieur Norbert Morin, a présenté les résultats financiers de la Caisse. Son excellente rentabilité, laquelle se chiffre à 1,47 par 100\$ d'actif moyen, est attribuable à une saine administration, à la qualité du service offert et à la crédibilité de la Caisse dans son milieu. Les personnes présentes ont également pu constater une augmentation et une utilisation accrue des services.

Du côté de l'épargne, celle-ci a connu une croissance de 5,3%, alors que les prêts connaissaient une progression de 7,2%. De plus, les placements effectués par la Caisse ont permis de faire fructifier les avoirs.

La performance de la Caisse n'est pas seulement financière puisque cette dernière s'est engagée à maintes reprises dans le milieu. La Caisse Populaire de St-François de Montmagny a toujours à cœur de favoriser le développement économique et social de sa communauté.

Les membres sont copropriétaires de leur Caisse et donc, collectivement responsables de son succès.

Léon Jalbert, Directeur général
La Caisse Populaire de St-François

Les Encans Boulet inc.
Alfred Boulet , tel: (418) 259 7086 ou fax: 418 259 2610

538 Ch. Riv. Sud Ouest, St-François, Montmagny G0R 3A0

Terres à vendre

Region de St-Tite , petite ferme très bien bâtit avec grange , garage , maison & 125 arpents de terre , Une aubaine !

Ferme de 701 la region Maskinongé , Ideal pour ferme laitière ou de boucherie comprennent 2 silos en béton coulé & bâtiments récents . informez-vous !

Petite Ferme située dans le cté. de Lotbinière avec grosses Maison ancestrale & Étable , grange à foin , remise et garage très fonctionels . à 1 heures de St-François

Superbe Ferme avec Maison De Luxe et Bâtiments Très propre , Située à 1000' de l'autoroute 20 region Kamouraska à visiter , Prix très raisonable !



Avant, c'était un chien berger, mais en changeant
un peu sa technique,
il peut prendre soin des vaches maintenant.

Pierre Garant
Tél: (418) 259-2655
Fax: (418) 259-2158



Weed Man
708 St-François O., C.P. 98
Saint-François, Québec
Canada G0R 3A0

L'ÉCHO DES LOISIRS ET DES SPORTS

BASEBALL MINEUR DE ST-FRANÇOIS

Comme nous vous l'avons mentionné lors du dernier numéro, nous aurons quatre (4) équipes qui seront les suivantes:

Atome (1986-87) une commandite de Morigeau:

Kenny Blanchet, Louis Garant, Pierre Olivier Garant, Vincent Garant-Pelletier, Gabriel Gourgues, Jayson Gourgues, Kevin Guimont, Jean-François Misson, Guillaume Paré, Jocelyn Paré, Sébastien Rémillard, Zacharie Roy & Guillaume Taurangeau. Les entraîneurs seront: Yvon Rémillard & Marcel Gourgues.

Moustique (1984-85) une commandite de la Caisse Populaire St-François:

Guillaume Allaire, Michel Blais, Johnny Blanchet, Mathieu Carrier, Dany Gendron, Émilie Laliberté, Jérôme Raby, Christian Rémillard, Michaël Roy & Nathalie Roy. Les entraîneurs seront: Martin Labbé & Carl Bernard.

Pee-Wee (1982-83) une commandite de Garant:

Carole Allaire, Jean-François Blais, Mathieu Bonneau, Peggy Gendron, Emmanuel Lacroix, Vincent Lamonde, Hughes Lavoie, Benoit Morin, Marjolaine Raby, Éric Rémillard, Marilyn Rémillard, Frédéric St-Pierre et en réserve Christine Laflamme. Les entraîneurs seront: Normand Lacroix et Sylvain Blais.

Bantam (1980-81):

Jean-Philippe Garant, Stéphane Garant, Vincent Gourgues, Patrick Laliberté, Éric Lamonde, Yourri Lamonde, Jean-Philippe Morin, Étienne Paré, Mathieu Raby, Joël Simard, Éric Tanguay & Guy Tremblay. L'entraîneur sera: Jean Roy.

Nos jeunes ont commencé quelques pratiques mais malheureusement la pluie nous retarde. Espérons que la belle température nous donnera rendez-vous pour les prochains mois.

Nous avons presque terminé notre campagne de financement et voici les noms de nos généreux commanditaires:

Meubles Morigeau: Atome

La Caisse Populaire de St-François: Moustique

Garant Div. Hanson Kidde Canada: Pee-Wee

Fenêtres Montmagny

Boucherie Richard Morin

Tubulaires Roy

Casse-Croûte chez Mike

Marché Extra

Jean-Paul Simard Auto

Les Encans Boulet

Jean-Paul Simard

Pharmacie Pierre Martin



MILLE FOIS MERCI

Les parties officielles débiteront le 29 mai 1995.

BONNE CHANCE À TOUS NOS JEUNES!

Martine Garant
Secrétaire

Merci...

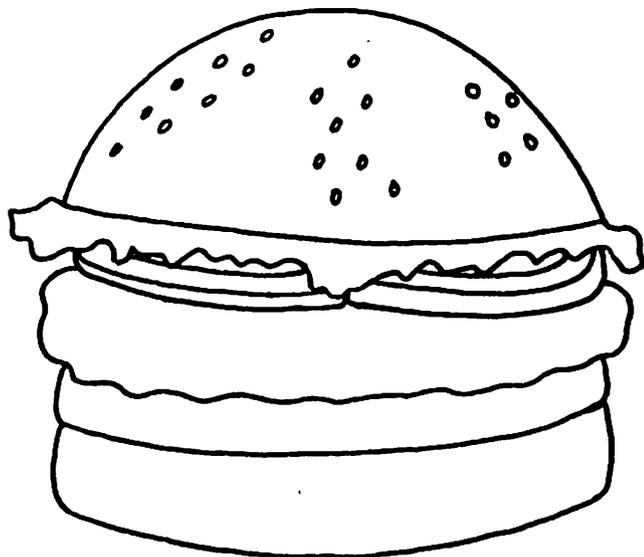
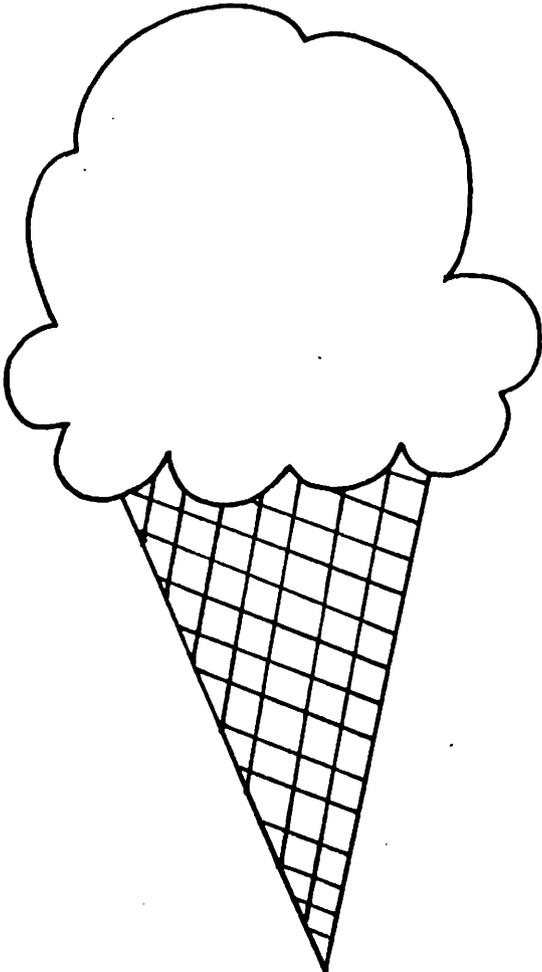
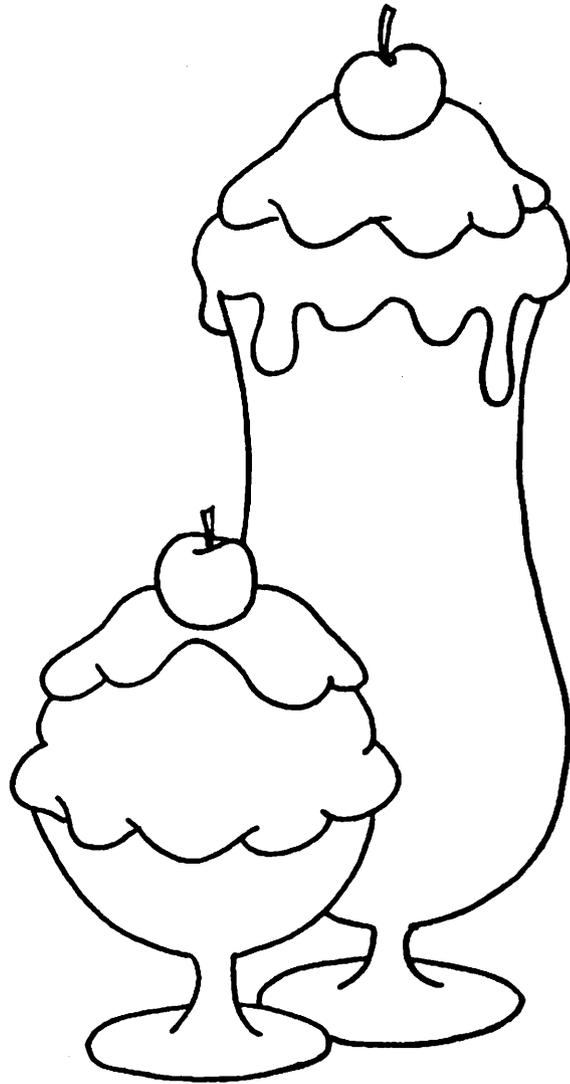
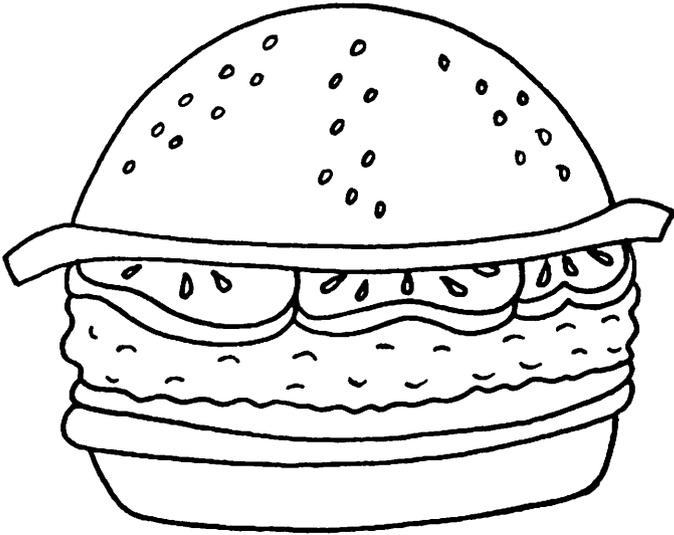
Les Loisirs tiennent à remercier les parents qui se sont impliqués dans l'organisation du baseball; pas facile, mais quand il y a des gens qui veulent et qui y croient, tout devient possible.

Les Loisirs sont toujours prêts à appuyer des projets bien montés qui ont pour but la collectivité.

Les Loisirs tiennent aussi à remercier les commanditaires pour leurs dons, qui ont contribué à la réalisation du baseball.

MERCI À TOUS & BONNE SAISON!

Mario Marcoux



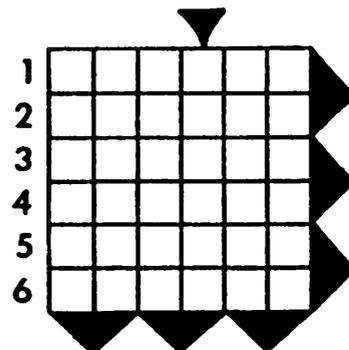
LES JEUX DE L'ÉCHO

PROBLÈME NO 60

MINI DÉTENTE

MOT DE 6 LETTRES LA PÊCHE

A	F	O	savoir
acte	frelon	onduler	seiche
alevin	G	P	service
C	grâce	pêche	suée
cadre	H	petit	T
centre	histoire	poisson	tant
conter	M	pont	tari
D	mention	porter	tige
dent	morue	premier	toit
E	N	R	truite
élément	nature	repas	U
emmêlé	navire	rêve	utile
étui	note	S	



- 1 - M R O S P I (Fiancé)
- 2 - M E G E A N (Famille)
- 3 - B R O C E U (Incliné)
- 4 - C H O L E U (Suspect)
- 5 - D H C T E E (Pour la poubelle)
- 6 - M U T R O E (Coeur)

Faire arrière.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	S	P	E	C	H	E	T	I	U	R	T	R
2	A	E	H	C	I	E	S	T	E	H	E	P
3	V	T	C	R	L	A	I	T	I	L	R	O
4	O	I	A	E	P	L	R	S	U	E	E	N
5	I	T	M	E	E	O	T	D	H	T	T	T
6	R	M	R	V	P	O	N	A	C	U	N	N
7	E	E	O	E	I	O	E	A	N	I	O	E
8	I	N	A	R	S	R	D	O	V	T	C	M
9	M	T	E	S	U	R	L	E	E	I	L	E
10	E	I	I	T	E	E	L	E	N	O	R	L
11	R	O	A	G	R	A	C	E	N	T	R	E
12	P	N	T	F	E	E	C	I	V	R	E	S

CHAUSSURE À TON PIED

Tu préfères sans doute tes «Adidas», mais peux-tu dire qui porte des :

- A - babouches;
- B - cothurnes;
- C - mocassins;
- D - cuissardes.



POINT À POINT



CALENDRIER DES ACTIVITÉS

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
				1	2	3
4	5 SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL	6	7 RÉUNION A.A CERCLE DES FERMIÈRES	8	9	10
11	12 DATE DE REMISE DE VOS ARTICLES	13	14 RÉUNION A.A	15	16	17
18 FÊTE DES PÈRES	19	20	21 C'EST L'ÉTÉ RÉUNION A.A	22	23	24 LA ST-JEAN- BAPTISTE
25	26	27	28 RÉUNION A.A	29	30	



Fenêtres Montmagny Inc.



*Un produit
de notre localité é!*

*Consultez un
de nos
distributeurs*

- FENÊTRES DE BOIS NATUREL OU RECOUVERTES D'ALUMINIUM • FENÊTRES TOUT UPVC
- FENÊTRES À CADRE DE BOIS ET VOLET TOUT UPVC
- PORTES D'ACIER • TERRASSE • PATIO

GRIZZLY - PANDA - MAKWA - BARIBAL - FLEXSIAMOIS



PRODUITS TUBULAIRES ROY INC.
52, boul. Morigeau
St-François de Montmagny, QC GOR 2G0

Tél.: (418) 259-2711
Fax: (418) 259-2931

**FABRICATION DE MOBILIERS DE MAGASIN
ET COMPOSANTES DE MÉTAL SUR MESURE**



Tél.: (418) 248-4636
Fax: (418) 248-5565
Rés.: (418) 259-7419



**MAISONS
MODULAIRES
MONTMAGNY**
Division de constructions ABSDA inc.

ANDRÉ BLAIS, Directeur général

280, chemin des Poirier, C.P. 91
Montmagny, (Québec) - G5V 3S3



AUTOPRO GARANTIE NATIONALE
tant que vous êtes
propriétaire de votre
véhicule.

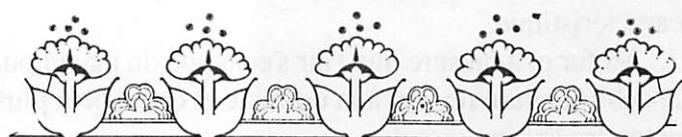
CARROSSERIE

- Service de "Frame Master"
- Installation de pare-brise
- Voitures de courtoisie
- Estimation gratuite

**VOTRE VÉHICULE EST VOTRE FIERTÉ,
VOTRE SATISFACTION EST LA NÔTRE !**

GARAGE FERNAND LANGLOIS ET FILS
174, 4e Rue, Montmagny
Tél.: (418) 248-5622
Fax: (418) 248-7071 Rés.: (418) 248-6072

PLUS DE 39 ANS D'EXPÉRIENCE



Tension artérielle

Qu'est-ce que la tension artérielle?

Tout le monde a une tension artérielle. Il s'agit de la pression qui fait circuler le sang dans le corps. Vous ne pourriez pas vivre sans une tension artérielle.

La tension artérielle est reliée aux battements du coeur. À chaque battement, le sang est "poussé" dans les vaisseaux sanguins appelés artères. Les parois de vos artères ressemblent à des élastiques qui s'étirent et se contractent pour faire circuler le sang dans toutes les parties du corps.

En vieillissant, les artères ne peuvent plus s'étirer aussi bien (comme un élastique usé). La fréquence cardiaque ralentit et votre coeur ne pompe plus aussi vigoureusement. Par conséquent, votre coeur doit travailler plus fort pour faire circuler le sang dans votre corps. Ces changements peuvent avoir une incidence sur votre tension artérielle.

Comment mesure-t-on la tension artérielle?

Il n'y a qu'une seule façon de déterminer votre tension artérielle, et c'est de LA MESURER! Il ne faut que quelques minutes pour le faire et cela ne cause aucune douleur.

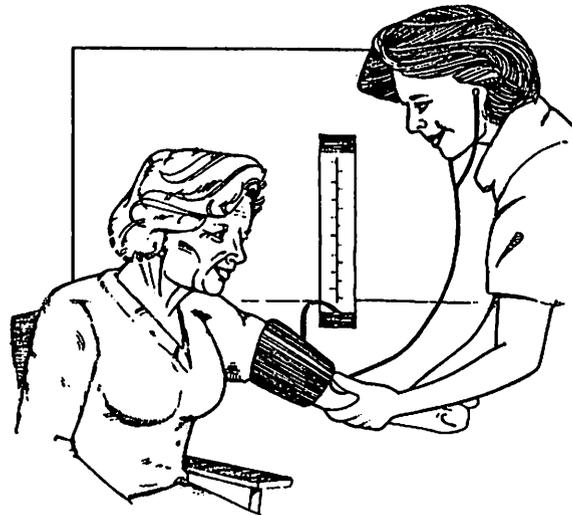
Voici comment on procède:

1. On enroule un manchon autour de votre bras et on y insuffle de l'air jusqu'à ce que le débit sanguin s'arrête dans la grande artère de votre bras.

Cela ne dure qu'un instant et vous pouvez ressentir un léger picotement ou engourdissement dans les doigts.

2. Au moment où l'air s'échappe du manchon, le médecin ou l'infirmière détermine l'instant où le sang recommence à circuler dans l'artère, d'après un bruit caractéristique.

3. Au fur et à mesure que l'air s'échappe du manchon, le débit sanguin revient à la normale et on ne peut plus entendre le sang circuler.



4. La tension artérielle est mesurée par deux chiffres. Le premier chiffre est enregistré au moment où l'on entend le sang qui recommence à circuler. Le deuxième chiffre est enregistré lorsqu'on ne peut plus entendre le sang circuler. Ces deux chiffres déterminent la tension artérielle.

Que signifie les chiffres?

Le premier chiffre est appelé tension SYSTOLIQUE et correspond à la tension la plus élevée dans l'artère lorsque le coeur bat.

Le deuxième chiffre est appelé tension DIASTOLIQUE et correspond à la tension la moins élevée dans l'artère lorsque le coeur est au repos entre deux battements. Puisque la tension systolique est la tension "la plus élevée", on l'inscrit en haut de la tension diastolique, ou tension "la plus basse".

<i>tension systolique</i>	<i>132</i>	
<hr/>	<i>ou</i>	<hr/>
<i>tension diastolique</i>		<i>84</i>

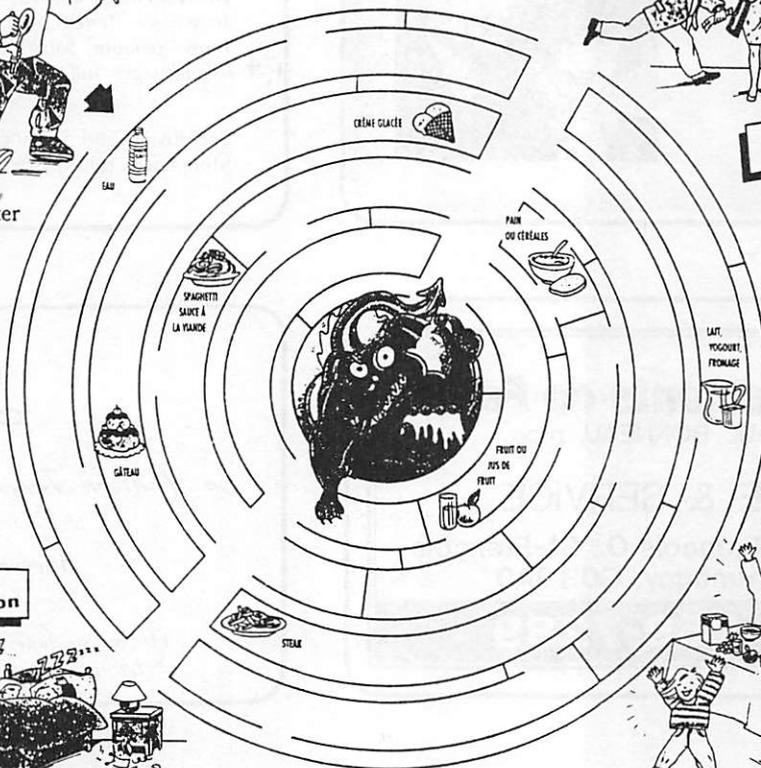
Le vieillissement normal amène une certaine élévation de la tension artérielle chez les hommes comme chez les femmes. Chez la plupart des personnes âgées, la TENSION NORMALE se situe entre 110 et 160 pour la tension systolique et entre 70 et 90 pour la tension diastolique. Votre tension varie dans les limites qui vous sont propres et qui vous appartiennent autant que votre taille et la couleur de vos yeux. Demandez à votre médecin quelles sont les limites normales de VOTRE tension artérielle.

Bien déjeuner, c'est plein de bon sens !



Sophie et Vincent doivent apporter sur la table de la famille Lasanté les aliments des quatre groupes qui constituent un déjeuner équilibré. Pour cela, ils doivent déjouer les pièges que leur a tendus le malin Bouffosaure. À toi de leur montrer le bon chemin et cela sans passer deux fois au même endroit pour qu'ils puissent partager en famille ce premier repas de la journée...

Famille Ronflonflon



Famille Paltemps

Famille Lasanté



POUR HOMMES SEULEMENT

*Tu te sens dépressif,
tu ne te comprends plus,
tu n'arrives plus à te détendre,
tu sèmes la peur autour de toi,
tu abuses de ton pouvoir
sur ta conjointe et tes proches,
tu as des excès de colère,
de violence.*

*T'as besoin d'aide, mais tu n'as
personne à qui te confier*

**Tu veux changer,
alors appelle-nous!**



**Entraide au Masculin
247-5030**

TOURNOI DE BALLE DONNÉE

- **QUAND:** Samedi le 3 juin
- **OÙ:** St-François
- **INSCRIPTION:** 7\$ par joueurs

* L'inscription vous donne accès
GRATUITEMENT
à la soirée avec un chansonnier
(Patrick Breton)

SALON KARO

4 Rue Boivin
St-François
Montmagny
G0R 3A0

Carole Guillemette, prop.



259-7117

PHILIAS BLAIS & FILS ENR

EXCAVATION - TERRASSEMENT
DÉNEIGEMENT
TRANSPORT & ÉPANDAGE
Terre-noire - Terre à jardin
Terre à pelouse - Sable - Gravier
Remplissage - Tuff - Concassé



218, Rivière-Sud, St-François,
Montmagny (Qué.) G0R 3A0

Jacques Blais
Tél.: (418) 259-7841

Les Équipements de Ferme

JEAN-PAUL BONNEAU, prop.

VENTE & SERVICE

918, Boul. St-François O., St-François
Cté Montmagny, G0R 3A0

Tél.: 259-7289



La Maison Tunicière Laurent, Normand inc.

Pierre Normand T.D.L.
Président

116, av. Ste-Julie, Montmagny (Québec), G5V 2M1
Tél.: (418) 248-0545 Fax: (418) 248-2621



BOUCHERIE

*Richard
Morin*

Service d'abattage • Produits maison • Viande de choix

602, ch. St-François Ouest
St-François de Montmagny G0R 3A0
(418) 259-7783

SPECIAUX EN VIGUEUR DU 01 AU 30 JUIN 1995

CROQUETTES POULET (5 LBS) .	15.00
LAIT 2% 1 LITRE	0.95
JUS MC CAIN 250ml	0.50
BISCUITS THE DION 800g ...	2.50

LES GALERIES DE L'AUTO

MONTMAGNY



248-2323 248-7877 248-0057

140, 150, 160, boul. Taché O., Montmagny, QC, G5V 3A5

L'ÉCHO MUNICIPAL

PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITE ST-FRANCOIS DE LA RIVIERE DU SUD
COMTE DE MONTMAGNY

A une séance régulière des membres du Conseil municipal de la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud, dûment convoquée par avis spécial à chacun et tenue le lundi 01 mai 1995, à la salle municipale au Centre des Loisirs, à vingt heures.

A laquelle sont présents monsieur Jacques Dumas, maire, messieurs Henri Boulet, Norbert Morin, Alphonse Marceau, Denis Blais, Joseph-Aimé Blais et René Laflamme, tous conseillers formant le quorum sous la présidence de monsieur Jacques Dumas, maire.

Monsieur Yves Laflamme, secrétaire-trésorier est aussi présent.

La séance débute par la prière d'usage du Maire.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Alphonse Marceau,
ET RESOLU QUE l'ordre du jour soit accepté avec varia ouvert.

Une photocopie du procès-verbal de la séance régulière du lundi 01 mai 1995 ayant été remise à chacun, sa lecture en est dispensée.

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE le procès-verbal de la séance régulière du lundi 01 mai 1995 soit accepté tel que déposé.

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE le secrétaire-trésorier soit autorisé à payer les comptes suivants:

L'Entraide Pascal-Taché, dîner-conférence	50.00
Les Loisirs St-François, contribution municipale	5,000.00
Québec-Téléphone, service et interurbains + Fax Bureau	455.40
Québec-Téléphone, service et interurbains Garage	127.94
Hydro-Québec, électricité Pav. Bédard	38.54
Hydro-Québec, électricité Poste Chloration	335.33
Hydro-Québec, Bi-énergie Maison Paroisse	116.52
Québec-Téléphone, frais installation et service Bibliothèque	234.95
M.R.C. de Montmagny, contribution La Frontière	85.00

Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo (local)	45.77
Soc. Canadienne des Postes, envoi journal l'Echo (extérieur)	21.06
Soc. Canadienne des Postes, ajustement envoi journal	8.78
Ass. Vie Desjardins-Laurentienne, assurance collective de mai	445.92
C.S.M.Q. Zone Beauce-Côte-Sud, inscription colloque 95	60.00
Ministre du Revenu du Québec, remise d'avril RRQ 436.04, Impôt 1,192.87, RAMQ 457.76	2,086.67
Ministre du Revenu National, remise d'avril Ass. chômage 778.06, Impôt 1,091.14	1,869.20
CARRA, remise d'avril	233.27
Richard Leblanc, enlèvement vidanges avril	2,024.22
Régie Intercommunale l'Anse-à-Gilles, enfouissement vidanges avril	871.13
La Cie Assurance Continental du Canada inc., franchise en dommage sur véhicule (causé par souffleur)	250.00
Diane Gendron, remboursement cartes invitation et frais poste Bibliothèque	52.99
Mario Bilodeau notaire, honoraires promesse de vente Ferme Clermont Lecomte	398.84
Consultique Groupe Conseil, honoraires 3e facturation conversion réseau éclairage public	769.20
L'Echo de St-François, pages supplémentaires d'avril	96.88
Pierre Martin, pharmacien, essuie-tout et papier hygiénique Maison Paroisse	92.48
Fleuriste Beausite, 1 corbeille décès M. Armand Laflamme	70.65
Bureautique Côte Sud, diverses papeteries 136.93, papeterie assortie Bibliothèque 145.14	282.07
La Société de Programmation COBA, logiciel gestion Bibliothèque	3,988.43
MBH mobilier de bureau, rayon métallique Bibliothèque	14,739.23
Simone Théberge, remboursement ruban Bibliothèque	8.20
Soc. Coop. Agri. Riv. Sud, matériel divers	
Garage	226.46
Poste incendie	15.79
Bibliothèque (clés)	26.97
	269.22
Denis Laforest, cuve pour laver les camions	20.00
Dépanneur Ultra, essence	
Camion incendie	117.71
Pompe à eau	23.68
Balai de rue	88.27
	229.66
Industries Fortier, matériel égout pluvial Produits Tubulaires Roy	4,332.71
Les Automobiles Chabot inc.,	
Inspection camion incendie	79.77
Pièces camion Mack	63.98
Pièces souffleur	63.54
Pièces pelle rétrocaveuse	5.26
	212.55
UAP inc., pièces équipement	49.19
Advance Construction, pièces pelle rétrocaveuse	144.88
Blondeau Oxygène, location cylindre	17.39
Réal Huot inc., matériel aqueduc-égout	1,579.45
Atelier de Pneus Montmagny, récapier pneu Mack	216.12
T-Tracto, pièces niveleuse	311.47
Garage J.G. Rémillard, pièces niveleuse	219.47
Jean-Yves Lacombe, gauge à température Balai de rue	26.20

Garage Patrice Samson enr.,		
Réparation pelle rétrocaveuse	618.20	
Réparation souffleur	558.37	1,176.57
Langlois & Frère, réparation scie à béton		83.94
Bossé et Frère enr., pièces pelle rétrocaveuse		122.95
Coopérative Agricole Côte Sud,		
Réparation cylindre Sicard	283.93	
Réparation cylindre Mack et niveleuse	696.47	980.40
Unicoop, coopérative agricole, pièces tracteur Ford		211.89
Rock inc., 2 ressorts camion Mack		1,749.86
Général Hydraulique TT (80) inc., pompe hydraulique pelle rétrocaveuse		1,090.31
Pétrole Montmagny inc., huile et graisse équipements		429.60
A. Chabot et Fils Auto Electronique, pièces Sicard		17.11
Pièces d'Equipement Bergor inc., pièce Balai de rue		211.64
DC Industriel Harvey Bearing, pièces balai de rue		171.88
Lalimec, pièce niveleuse		10.82
Denis Roger ltée, dent pépine		68.09
Plamondon Camquip ltée, pièce niveleuse		40.46
Unibéton, 26.09 tm à 8.25 + transport sable et sel		334.47
Honoraires Simard inc., raccordement tuyau pluvial		
Produits Tubulaires Roy		215.23
Guy Thibault, filtre camion incendie		14.46
Scaphandre Autonome, plein d'air		82.00
Macpek, divers filtres		60.53
Laboratoire Diesel A.L. inc., vérification pelle rétrocaveuse		283.86
Prolab, graisse à chaîne		212.23
Dany St-Pierre, remboursement lampes de poche		460.35
Sylvain Lamonde, remboursement frais repas formation		20.00
Yvon Montminy, remboursement frais repas formation		20.00
Blondeau Oxygène, masque soudeur		55.15
QuébecTel Mobilité, service cellulaire pompier		69.46
Bureautique Côte-Sud, 3 poubelles Bibliothèque		17.74
La Cabine Téléphonique, achat téléphone avec répondeur intégré pour Bibliothèque		159.53
Marché Morigeau enr., essence balai de rue		45.00
Macpek inc., filtres niveleuse et camion Mack		40.80
Commission Scolaire Côte-du-Sud, frais formation 2 pompiers "matières dangereuses"		200.00
Blondeau Oxygène, location cylindre et oxygène		99.57
Les Commerçants de la Chaudière inc., 7 transports marchandise avec Dicom		56.42
Lalimec, pièces balai de rue 111.80, pièces niveleuse 120.67		232.47
Les Entreprises C. Mercier, réparation sur réseau éclairage public		516.21
		<u>\$52,047.98</u>

POINTS LOCAUX

SOUSSION ROULEAU-COMPACTEUR

Le mois dernier le Conseil municipal a décidé de ne pas

acheter de camion style "pick up" et de prioriser à la place l'achat d'un rouleau-compacteur. Des soumissions sur invitation ont été demandées et les voici:

Equipement L.A.V. inc.

Rouleau BOMAG BW 90 AD 26,973.00 + taxes

Talbot Equipement ltée

Rouleau modèle WHK 50100 Wacker 30,964.00 + taxes
Rouleau modèle WHK 4080 Wacker 30,360.00 + taxes
Rouleau BOMAG BW 90 AD neuf 28,895.00 + taxes
Rouleau BOMAG BW 90 A neuf 29,783.00 + taxes

Les Industries Wajax limitée

Modèle CC92 neuf 31,200.00 + taxes

Les Equipements Manuquip inc.

Rouleau BOMAG usagé 1991 25,900.00 + taxes
Modèle 120AD usagé 1985 17,500.00 + taxes

Après un examen attentif de ces soumissions et après informations et conseils recueillis auprès d'entrepreneurs chevronnés, le Conseil municipal jette son dévolu sur la soumission de Equipement L.A.V. inc. pour un rouleau compacteur de marque BOMAG BW 90 AD neuf 1995.

ATTENDU QUE depuis la prise en charge du réseau routier, la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a à réaliser de plus en plus de réfection de pavage;

ATTENDU QUE l'équipement actuel est désuet et trop petit pour l'ampleur des travaux à réaliser;

ATTENDU QUE le rouleau compacteur présent est inadéquat et coûte très cher en réparation;

ATTENDU QUE le rouleau compacteur actuel n'est pas assez sécuritaire pour les employés qui l'utilisent;

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud veut se munir d'un rouleau-compacteur plus performant et qui va répondre aux besoins actuels de la paroisse;

ATTENDU QUE des soumissions sur invitation ont été demandées à différents fournisseurs;

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière

du Sud achète le rouleau-compacteur de marque BOMAG BW 90 AD de chez Equipement L.A.V. inc. au 1660, boul. Hamel Ouest à Duberger au prix de vingt-six mille neuf cent soixante-treize dollars (26 973,00\$) taxes non incluses.

Que la garantie soit sur une période de douze (12) mois pièces et main-d'oeuvre.

QUE le délai de livraison soit de sept (7) jours.

QUE Equipement L.A.V. inc. s'engage à livrer le rouleau-compacteur conforme au bon de commande reçu en provenance de l'acheteur; à défaut de quoi l'acheteur pourra retourner le rouleau-compacteur pour non-respect du bon de commande.

ASSAINISSEMENT DES EAUX

Le Ministère des Affaires municipales a envoyé un formulaire de présentation d'une demande d'aide financière à la Municipalité de St-François de la Rivière du Sud.

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales a acheminé un formulaire de présentation d'une demande d'aide financière, dans le cadre du programme d'assainissement des eaux municipales, à la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud;

ATTENDU QUE le Ministère des Affaires municipales exige une résolution en provenance du Conseil pour autoriser la présentation de la demande;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE le Conseil municipal de St-François de la Rivière du Sud autorise la présentation de la demande d'aide financière dans le cadre du programme d'assainissement des eaux municipales.

QU'il est également autorisé par le Conseil municipal que la firme de Consultants BPR puisse remplir ladite demande.

CHLORE EN VRAC

Il y a environ six semaines, la Municipalité avait entrepris des démarches pour vérifier s'il serait avantageux de se doter de réservoirs pour recevoir du chlore en vrac au lieu de contenants de 23.3kg comme maintenant.

Dans l'étude, il avait été prouvé qu'il y avait plusieurs avantages à se munir de tels réservoirs:

- économie
- moins de manipulation
- chlore s'évapore beaucoup moins rapidement

Le Conseil avait trouvé l'étude très intéressante. Sa seule interrogation était du côté environnemental, à savoir si un permis serait exigé.

Le secrétaire s'est informé à l'Environnement et une réponse écrite en date du 05 avril dernier annonce que la Municipalité n'a pas à obtenir une autorisation en vertu de l'article 32 de la Loi sur la qualité de l'environnement.

Donc, la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud retient la proposition de Eau de Javel, Jean-Paul Côté inc., du 9450, boul. Henri Bourassa à Charlesbourg.

ATTENDU QUE le chlore acheté en vrac est plus économique que le chlore acheté en contenant individuel de 23.3 kg;

ATTENDU QU'il n'y aurait plus de stockage de contenants vides pendant de longues périodes;

ATTENDU QUE le chlore en vrac, outre le remplissage, ne va exiger aucune manipulation;

ATTENDU QUE les réservoirs contenant le chlore vont permettre à celui-ci de garder sa force en empêchant le phénomène d'évaporation;

ATTENDU QU'après calcul, une économie annuelle de mille cent dollars (1 100,00\$) va être réalisée en procédant de cette façon;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,

APPUYE par monsieur René Laflamme,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud décide de faire installer à son poste de chloration deux (2) réservoirs de 1,200 litres avec valves pour un prix de trois mille cent cinquante dollars (3 150,00\$) taxes non-incluses et ce avec raccordement compris.

QUE le travail d'installation et l'approvisionnement soient confiés à Eau de Javel Jean-Paul Côté inc. du 9450, boul. Henri-Bourassa à Charlesbourg.

QUE le délai de livraison pour l'installation des réservoirs ne dépasse pas quatre (4) semaines à défaut de quoi l'entente entre les deux parties ne tiendrait plus.

QUE le chlore livré soit du 12%.

100e ANNIVERSAIRE GARANT INC.

Le journal l'Oie Blanche de Montmagny désire souligner les

cent ans de l'entreprise Garant inc. par la publication d'un cahier spécial.

La date prévue pour la sortie de ce cahier est fin mai 1995.

Aussi demande-t-on à la Municipalité d'être parmi les commanditaires qui vont participer à souligner cet événement.

CONSIDERANT QUE la compagnie Garant inc. a toujours été un excellent citoyen corporatif;

CONSIDERANT QUE son implication dans la collectivité a toujours été présente, sentie et appréciée;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte de participer à souligner l'événement du 100e anniversaire de fondation de l'entreprise Garant inc. en retenant un espace d'une demi page dans ledit cahier pour une somme de quatre cent dix dollars (410,00\$).

MAISON LA FRONTIERE

La Maison La Frontière de Montmagny entreprend une campagne de financement, principalement destinée à financer la relocalisation de la Maison La Frontière dans une maison plus adéquate pour ses activités. Cette campagne de financement comporte entre autre une activité sous la forme "Fais-moi un dessin" qui mettra en opposition des équipes représentant différents organismes du territoire.

A cette fin, il est demandé aux municipalités rurales de la M.R.C. de Montmagny de contribuer pour un montant de quatre-vingt-cinq dollars (85,00\$).

CONSIDERANT QUE la Maison "La Frontière" vient en aide à des gens sur tout le territoire couvert par la M.R.C. de Montmagny;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Denis Blais,

ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte de contribuer à la campagne de financement de la Maison "La Frontière" pour une somme de quatre-vingt-cinq dollars (85,00\$).

MINISTERE DE LA CULTURE

Fin avril, monsieur Picard du Ministère de la Culture est passé au bureau municipal. Lors de sa visite, il a signifié qu'une subvention allait être accordée par le Ministère et qu'elle était de l'ordre d'environ 10 000,00\$.

Comme la galerie et au moins deux fenêtres côté ouest du Pavillon Pierre-Laurent Bédard sont très endommagées, le Conseil municipal aimerait que cette subvention soit accordée pour le Pavillon Pierre-Laurent Bédard et non pour la Maison de la Paroisse.

CONSIDERANT QUE la galerie avant du Pavillon Pierre-Laurent Bédard est très abimée voir même dangereuse;

CONSIDERANT QUE les deux fenêtres du côté ouest du Pavillon Pierre-Laurent Bédard sont complètement pourries;

CONSIDERANT QUE lors d'une visite antérieure, monsieur Picard du Ministère de la culture a été à même de constater l'urgence de ces rénovations au Pavillon Bédard;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud demande au Ministère de la culture de verser la subvention pour les réparations qu'il y a à effectuer au Pavillon Pierre-Laurent Bédard.

VOUTE ADDITIONNELLE

La voûte qui abrite les archives à la Maison de la Paroisse est devenu trop petite avec les années. A plus ou moins brève échéance, la Municipalité devra s'attarder à ce problème et envisager une solution.

COMITE D'EMBELLISSEMENT

Le Comité d'embellissement veut acheter une tondeuse pour entretenir les endroits appartenant à la Municipalité. L'année dernière, l'employé était contraint d'utiliser sa propre tondeuse.

CONSIDERANT QUE le Comité d'embellissement de la Municipalité dispose d'un budget qui leur est propre;

CONSIDERANT QUE la demande du Comité d'embellissement est pleinement justifiée;

CONSIDERANT QU'il n'est pas normal que l'employé fournisse sa tondeuse;

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte que le Comité d'embellissement achète une tondeuse pour entretenir les endroits municipaux.

QUE cette dernière soit de bonne qualité, robuste avec sac arrière, commandée et pas moins de 5 forces étant donné l'ampleur du travail qu'elle aura à abattre.

Monsieur Gonzague Lamonde a signifié par lettre qu'il se retirait du Conseil d'administration du Comité d'embellissement. Il croit qu'il est temps de laisser la place à de nouvelles personnes.

CONSIDERANT QUE monsieur Gonzague Lamonde a oeuvré au sein du Comité d'embellissement depuis sa fondation jusqu'à aujourd'hui;

CONSIDERANT QU'il n'a jamais compté son temps;

CONSIDERANT sa toujours très grande disponibilité;

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud adresse des remerciements sincères à monsieur Gonzague Lamonde pour son apport au sein du Comité d'embellissement de la paroisse.

NOMINATION DU REPRESENTANT DE LA MUNICIPALITE

La Municipalité désigne monsieur Joseph-Aimé Blais pour la représenter au sein du Comité d'embellissement de la paroisse.

IL EST PROPOSE par monsieur Denis Blais,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud désigne monsieur Joseph-Aimé Blais pour la représenter sur le Comité d'embellissement de la paroisse pour l'année 1995.

ENSEIGNE BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Le Comité de bénévoles s'est fait faire un prix pour une enseigne à la Bibliothèque municipale. Ça coûterait environ cent quinze dollars (115,00\$).

IL EST PROPOSE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
APPUYE par monsieur Norbert Morin,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte l'idée et le prix pour l'enseigne à la Bibliothèque municipale soit cent quinze dollars (115,00\$) taxes en sus.

COLLOQUE DE ZONE

Le secrétaire demande l'autorisation au Conseil pour

participer à la 7ième édition du colloque de la zone Beauce-Côte-Sud, qui aura lieu à Sainte-Marie de Beauce les 17 et 18 mai prochains. Le coût d'inscription est de 60,00\$.

IL EST PROPOSE par monsieur René Laflamme,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud autorise le secrétaire monsieur Yves Laflamme à participer au 7ième colloque de la zone Beauce-Côte-Sud à Sainte-Marie de Beauce les 17 et 18 mai prochains et consent à défrayer les frais d'inscription au montant de soixante dollars (60,00\$).

REGLEMENTATION EXISTANTE POUR LES CHIENS

Le secrétaire remet à chacun des membres du Conseil une copie du règlement No 44 et des articles du règlement No 120 qui traitent de la réglementation existante sur le territoire pour les propriétaires de chiens.

Le Conseil va regarder ça de près.

REMBOURSEMENT FRAIS DE REPAS

Dans le cadre de leurs fonctions, il n'est pas rare qu'un employé ou un bénévole ait à prendre un repas à l'extérieur. Hors, il serait de mise que la Municipalité établisse une politique quant au montant maximum qu'elle entend allouer par repas.

ATTENDU QUE présentement la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud n'a pas de politique de prix d'établie lorsqu'un employé ou un bénévole est appelé dans le cadre de ses fonctions à manger à l'extérieur;

ATTENDU QUE la Municipalité veut remédier à cette situation en établissant des balises;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud adopte la politique de remboursement de frais de repas suivante: dorénavant et à partir de maintenant un montant maximum sera autorisé par type de repas:

- déjeuner	5,00\$
- dîner	10,00\$
- souper	15,00\$

jusqu'à concurrence de trente dollars (30,00\$) par jour si les trois repas sont pris à l'extérieur.

QU'en tout temps les pièces justificatives soient apportées au bureau municipal.

PROGRAMME D'INFRASTRUCTURES

Dans le cadre du programme d'infrastructures, il avait été établi que la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud pourrait dépenser pour 231 660\$. Hors à ce jour, la Municipalité a réalisé deux (2) projets:

- A) Agrandissement du Garage municipal
- B) Réfection des infrastructures des Loisirs

Le Ministère par truchement du téléphone a avisé qu'il reste une enveloppe résiduelle d'environ 27,385\$. Il veut savoir si on réserve cet argent ou on le libère? Il faut que ça se fasse par résolution. Si on le réserve, il n'y a aucun engagement de notre part à réaliser un projet.

Pour bénéficier du 27,385\$ il faut dépenser notre seuil de 129,600\$ absolument en 1995. Si on dépasse le 27,385\$, la Municipalité assume à 100% le dépassement.

CONSIDERANT QUE le coût des travaux pouvant être reconnus admissibles dans le cadre du volet II du programme d'infrastructures Canada-Québec en 1994 pour Saint-François de la Rivière du Sud était de 234 660,00\$;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud a réalisé deux projets en 1994 soit l'agrandissement du garage municipal et l'amélioration des infrastructures aux Loisirs et que ces derniers n'ont pas atteints le montant maximum autorisé;

CONSIDERANT QU'il reste une enveloppe monétaire résiduelle de l'ordre de 27 385,00\$;

IL EST PROPOSE par monsieur Alphonse Marceau,
APPUYE par monsieur René Laflamme,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud décide de réserver l'enveloppe monétaire résiduelle de 27 385,00\$ non-utilisée dans le programme d'infrastructures Canada-Québec.

NOMINATION RESPONSABLES CHEMINS D'ETE

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Denis Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud désigne messieurs Alphonse Marceau et René Laflamme comme personnes ressources responsables des chemins d'été pour 1995.

INSPECTEUR MUNICIPAL

Il n'y a pas suffisamment de travail pour employer un inspecteur municipal à plein temps à Saint-François de la Rivière du Sud. Présentement, il y a un projet pilote d'une durée d'un an qui permettrait d'engager un inspecteur pour plusieurs municipalités. La mécanique n'est pas encore totalement établie.

Cet inspecteur travaillerait l'équivalent d'environ 1½ journée

par semaine pour St-François de la Rivière du Sud. Son rôle serait plus large que d'émettre des permis. En plus, il en ferait le suivi et aurait l'autorité de faire respecter les règlements en vigueur sur le territoire de la Municipalité. Le coût pour la Municipalité environ 15 000,00\$ réparti ainsi: 8 000,00\$ en salaire et 7 000,00\$ en frais de dépenses.

CONSIDERANT QUE Saint-François de la Rivière du Sud ne peut engager un inspecteur municipal à plein temps;

CONSIDERANT QUE l'inspecteur municipal actuel n'a pas de formation dans le domaine et que les dossier à traiter sont de plus en plus complexes;

CONSIDERANT QUE la Municipalité est à la recherche d'une solution depuis près d'un an;

CONSIDERANT QUE le rôle du futur inspecteur municipal sera plus large parce qu'il aura plus de temps à y consacrer;

CONSIDERANT QUE la solution présentée n'est valide que pour un an et que la Municipalité peut renouveler ou cesser d'y participer;

IL EST PROPOSE par monsieur Norbert Morin,
APPUYE par monsieur Henri Boulet,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud accepte de participer à un projet pilote d'une durée de un an et qui consiste à engager un inspecteur municipal qui travaillera pour plusieurs municipalités et qui aura pour tâches d'émettre les permis, d'en faire le suivi et de faire respecter tous les règlements en vigueur sur le territoire de la Municipalité.

QUE la Municipalité s'engage à dégager une somme de quinze mille dollars (15 000,00\$) pour adhérer à ce projet pilote.

INSCRIPTION CONCOURS VILLES, VILLAGES ET CAMPAGNES FLEURIS

ATTENDU QUE le concours provincial "Villes, Villages et Campagnes Fleuris" patroné par le Ministère de l'agriculture se tiendra à l'été 1995;

IL EST PROPOSE par monsieur Henri Boulet,
APPUYE par monsieur Joseph-Aimé Blais,
ET RESOLU QUE la Municipalité de Saint-François de la Rivière du Sud s'inscrit au concours "Villes, Villages et Campagnes Fleuris" du Québec pour 1995 dans la catégorie suivante: "Villages et Campagnes" qui regroupe une population se situant entre 1000 à moins de 5000 habitants.

QUE la Municipalité forme un Comité d'embellissement responsable du concours local "Maisons fleuries" et en informe le Ministère.



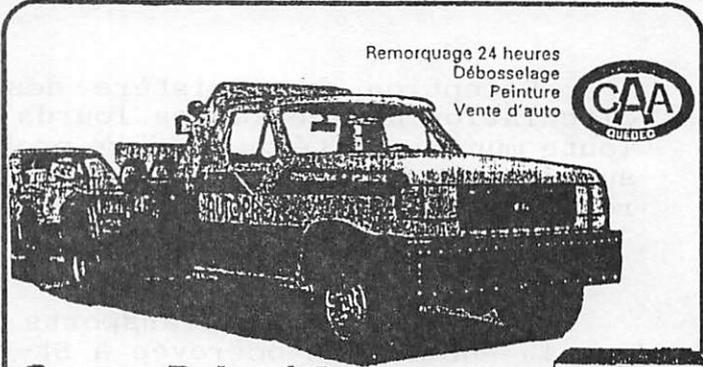
**Nous prenons
soin de
votre pelouse**

- Estimation gratuite
- Fertilisation granulaire
- Contrôle des mauvaises herbes
- Aération

MONTMAGNY: 259-7700
 Aucun frais composez: **1-800-463-4877**
ST-JOSEPH DE BEAUCE: 397-5455



Weed Man®



Remorquage 24 heures
 Débosselage
 Peinture
 Vente d'auto



Garage Roland Samson Inc.

873, Rang Nord
 Saint-Pierre-du-Sud, Québec
 G0R 4B0

Tél.: (418) 248-1422 Fax: (418) 248-7074



Le plus grand
Centre
AUTOPRO DE LA REGION!



Vente & Adm.: (418) 259-7721
 Fax: (418) 259-7725

Québec: 1-800-463-7022
 Ontario & Maritimes: 1-800-463-7050

MEUBLES

Morigeau LTÉE

25, rue de L'Étang
 Saint-François, (B.P. Morigeau)
 Cté Montmagny, QC G0R 2G0

LES PETITES ANNONCES

de l'Écho

Un Olsmobile 1979 en bon état. Trois bibliothèques antiques. Toute offre raisonnable sera acceptée. Venez voir!

Tél: 259-2287

Traitements d'asphalte, nettoyage des taches,
Patrick Blais.

Tél: 259-2783 ou 243-3007

Vous avez des petites annonces à faire publier, rien de plus facile. Inscrire votre annonce dans cette espace et déposez celle-ci plus 2.00\$ au bureau municipal, dans la boîte identifiée au journal l'Écho (près de l'entrée).

RÉJEAN CLOUTIER MASSOTHÉRAPEUTE

MASSAGE SUÉDOIS - BAIN TOURBILLON

Nous traitons: • Bursite • Nerf sciatique
 • Tendinite • Mal de dos



Découpez

OBTENEZ

5.00\$

de
rabais

(valide du 1 juin au 1 juillet 95)

1 coupon par client

Membre de

L'Association des
Massothérapeutes
du Québec

158, Ch. Morigeau
St-François, Cté Montmagny

Pour rendez-vous: **259-2569**

PROMOPRIX

Pierre Martin

534, Ch. St-François O.

St-François - GOR 3AO

TÉL.: 259-7728

La ménopause (suite...)

Les hormones de remplacement existent sous plusieurs formes, chacune offrant des avantages:

- les comprimés: sont pratiques et peu coûteux
- les crèmes vaginales: indiquées si le problème majeur est la sécheresse vaginale
- les timbres cutanés: plus pratiques mais plus coûteux

Presque toutes les femmes peuvent bénéficier de la thérapie hormonale de remplacement. Les contre-indications sont rares. Votre médecin pourra vous dire si vous présentez une de ces contre-indications. Pour produire le maximum d'effets bénéfiques, vous devez suivre la posologie à la lettre. Même si un emploi sporadique peut soulager certains symptômes à court terme, il ne protège pas contre les risques à long terme de la ménopause.

Il existe plusieurs méthodes de thérapie hormonale. Chez certaines femmes, les hormones seront prises de façon cyclique (par ex.: 25 jours par mois). Chez d'autres, elles seront prises de façon continue. Ces médicaments peuvent causer des effets secondaires: céphalée, gain de poids, douleur au sein. La plupart du temps, ces effets disparaissent après quelques semaines ou après l'ajustement du dosage. Si vous souffrez d'effets secondaires incommodes ou persistants, consultez votre pharmacien ou votre médecin.

Beaucoup de publicité a été faite autour des risques de la thérapie hormonale de remplacement, en regard du cancer du sein en particulier. Les articles scientifiques publiés à ce jour ne nous permettent pas de dire que ces hormones augmentent le risque de cancer du sein. Ce qu'on peut dire avec certitude, c'est que les bénéfices (diminution du risque de cancer de l'utérus, diminution de l'ostéoporose et des maladies cardiovasculaires) l'emportent largement sur les risques.

Autres habitudes de vies

Profitez de cette période de votre vie pour acquérir ou maintenir vos bonnes habitudes. En particulier:

- ayez une alimentation équilibrée, riche en calcium
- cessez de fumer
- protégez votre peau lorsque vous vous exposez au soleil
- faites régulièrement de l'exercice

Toutes ces bonnes habitudes, combinées à une thérapie hormonale, vous permettront de traverser cette étape de votre vie en santé.

Pierre Martin, pharmacien

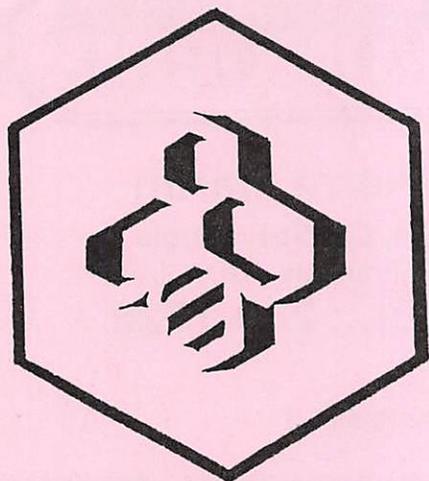
HEURES D'OUVERTURE:

LUNDI: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

MAR.MER.JEU.: 9h à midi • 13h30 à 17h

VENDREDI: 9h à midi • 13h30 à 17h • 19h à 21h

LIVRAISON GRATUITE



La Caisse Populaire de St-François de Montmagny

POUR TOUS VOS BESOINS FINANCIERS
(PRÊTS ET / OU PLACEMENTS)

N'HÉSITÉZ PAS À NOUS CONSULTER,

NOUS SOMMES

À VOTRE SERVICE

VOTRE SEULE INSTITUTION FINANCIÈRE
LOCALE

La Caisse Populaire
de St-François de
Montmagny

Siège social
526, chemin St-François
Ouest
Saint-François (Québec)
GOR 3AO
Téléphone: (418) 259-7786
Fax: (418) 259-7787
LÉON JALBERT
DIRECTEUR

Desjardins l'incroyable force de la coopération